RYTHMES SCOLAIRES



RÉSULTATS DE LA CONCERTATION



Depuis la rentrée scolaire, la concertation sur les rythmes scolaires des élèves de primaire s'est déroulée selon une méthode claire assurant la transparence et permettant à chacun des acteurs d'exprimer son avis.

Les conseils d'école ont pu se prononcer aux mois de juin et de novembre. La communauté éducative dans son ensemble (directeurs d'écoles, associations de parents, animateurs du périscolaire) a été réunie le 3 octobre 2017 sous ma présidence. J'ai annoncé à cette occasion que je consulterai l'ensemble des parents, ce qui a été organisé en novembre, en étroite coopération avec les représentants élus des parents d'élèves.

Enfin, les avis des différents partenaires publics (conservatoire, Atrium) ou associatifs (MJC, Clubs sportifs, associations) ont été recueillis.

Il en ressort les résultats suivants :

- Les directeurs d'école et les enseignants sont très majoritairement favorables à une semaine de 4 jours.
- Les associations de parents d'élèves sont partagées.
- Les agents des services périscolaires sont très majoritairement favorables à une semaine de 4 jours.
- Les partenaires publics et associatifs sont unanimes à indiquer leur souhait de développer leurs activités à destination des enfants sur toute la journée du mercredi.
- Les parents, qui ont répondu au questionnaire qui leur avait été adressé, avec un taux de participation de 80 % se prononcent :

POUR L'ÉLÉMENTAIRE : (962 réponses)

- à 54 % pour une semaine de 4 jours,
- à 42 % pour une semaine de 4 jours ½ avec la matinée du mercredi,
- à 4 % pour une semaine de 4 jours ½ avec la matinée du samedi.

POUR LE MATERNEL : (537 réponses)

- à 44 % pour une semaine de 4 jours,
- à 53 % pour une semaine de 4 jours ½ avec la matinée du mercredi,
- à 3 % pour une semaine de 4 jours ½ avec la matinée du samedi.

L'ensemble de ces avis révèle (à l'exception des parents d'élèves de maternel) une opinion d'une très grande majorité des acteurs en faveur de l'adoption de la semaine de 4 jours, avec le mercredi libre, à la rentrée de septembre 2018.

J'ai donc demandé à mes services de poursuivre la réflexion sur la mise en place des activités d'éveil et de découverte, dès septembre 2018, pour les journées du mercredi. Je souhaite en effet que ces activités soient de qualité, constituant un véritable atout pour les enfants, et qu'elles soient accessibles à tous.

En fonction des conclusions de cette étude, déjà en partie amorcée, je prendrai une décision finale à la fin du mois de janvier et annoncerai celle-ci, ainsi que ses éventuelles modalités, lors du conseil municipal de février 2018. Je ne manquerai pas de vous tenir informés à la suite de celui-ci.

Vous remerciant vivement d'avoir participé à la consultation, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville